

Département de la Mayenne Arrondissement de Laval Commune de BEAULIEU-SUR-OUDON

N°2021-058

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du mardi 6 juillet 2021

L'an deux mil vingt et un le mardi 6 juillet à 20h30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la salle annexe de la mairie sous la présidence de Monsieur Anthony ROULLIER, Maire.

Etaient présents : Madame Danielle GUILLERME-CAOUS, Monsieur Pascal

LIVENAIS, Madame Alexandra FOUCAULT, Madame Marion VEISTROFFER, Monsieur Emmanuel HOUSSAIS, Madame Florence CHASSÉ, Monsieur Bernard THIREAU, Monsieur Nicolas GAZENGEL, Madame Véronique BOISARD, Madame

Date de convocation : 01/07/2021 Date d'affichage 01/07/2021

Nombre de conseillers : 14 Nombre de présents : 12 Nombre de votants : 14 Procurations : 2 Anaïs LAUTRU, Monsieur David LECARPENTIER.

<u>Étaient absents excusés</u> : Madame Béatrice GUEGAN a donné pouvoir à

<u>Etaient absents excusés</u>: Madame Béatrice GUEGAN a donné pouvoir à Madame Véronique BOISARD, Monsieur Julien MOREAU a donné pouvoir à Monsieur Pascal LIVENAIS

Était absent non excusé : néant

Formant la majorité des membres en exercice, a été élu secrétaire de séance.

TRANSPORT SCOLAIRE COLLÉGIENS

Rapporteur: Anthony ROULLIER

Présentation de la décision

Suite aux problèmes rencontrés par plusieurs familles pour le transport de leurs enfants vers les collèges, une demande va être faite auprès d'ALEOP (réseau de transport en commun Pays de Loire) afin d'établir un passage du bus sur leur route.

Si cette demande venait à être refusée, un ramassage de ces collégiens pourrait être proposé comme celui des maternelles-primaires. Une demande de devis sera à établir auprès d'ACM taxi.

Monsieur Le Maire propose aux membres du conseil municipal d'étudier les différentes propositions afin de répondre aux demandes de ces familles.

Délibération adoptée après vote à main levée, par : Pour : voix

Contre: voix
Abstention: voix

Pour copie conforme,
A BEAULIEU-SUR-OUDON, le 6 juillet 2021.
Le Maire, Anthony ROULLIER

